



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

Documents officiels

Distr. générale
3 novembre 2009
Français
Original: anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 7^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 12 octobre 2009, à 10 heures

Président : M. Micić (Vice-Président) (Serbie)

Sommaire

Débat général (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

09-54574 (F)



En l'absence de M. Park In-kook (République de Corée), M. Micic (Serbie), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 25.

Débat général (suite)

1. **M. Mohamed** (Maldives) dit que son pays, qui appartient à deux des trois groupes définis comme les plus vulnérables par les Nations Unies – les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement – a été sévèrement touché par la crise économique et financière, ce qui a ajouté aux difficultés déjà existantes, liées en particulier au tsunami de 2004 dans l'océan Indien et dont le pays n'a pas fini de se relever. L'actuelle récession mondiale a aggravé la situation budgétaire du pays et entravera sans doute la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Il faudrait donc que les Nations Unies redoublent d'efforts pour bâtir une économie mondiale qui réduise les inégalités et corrige les déséquilibres mondiaux en matière de régimes financiers et commerciaux. A cet égard, la communauté internationale doit faire preuve de souplesse et de volonté politique afin que les négociations sortent de l'impasse et aboutissent d'ici 2010 à une conclusion rapide, positive, soucieuse du développement, dans le cadre du Cycle de négociations de Doha pour le développement.

2. Pour que les Maldives passent en douceur du statut de pays le moins avancé à celui de pays en développement à revenu intermédiaire avant la fin de l'année 2010, processus qui avait été suspendu par l'Assemblée générale en 2004 en raison des dégâts considérables causés par le tsunami, le pays a besoin d'un traitement spécial et différencié ainsi que d'un engagement de la part de ses partenaires. L'orateur appelle l'attention sur la résolution adoptée récemment par consensus par le Conseil économique et social, coparrainée par la délégation de son pays, en faveur d'une évaluation indépendante, au niveau du système, de l'efficacité de l'aide aux petits États insulaires en développement (E/2009/L.35).

3. Le nouveau Gouvernement des Maldives a amorcé d'importantes réformes économiques destinées à réduire les dépenses gouvernementales, en consultation avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, mais aurait également besoin de l'aide de ses partenaires de développement.

4. Pour les Maldives, les changements climatiques sont une réalité quotidienne, qui les oblige à retirer au développement stratégique ses modestes ressources pour les affecter au redressement et à la reconstruction. Ce faisant, il conviendrait que la communauté internationale consacre des ressources aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables pour les aider à s'adapter aux modifications climatiques, et parvienne à un accord ambitieux et ferme à la Conférence qui aura lieu prochainement à Copenhague, de façon à ce que la hausse des températures moyennes de la planète ne dépasse pas de plus de 1,5 degré Celsius les niveaux de la période préindustrielle. Le Gouvernement des Maldives prévoit de réduire à zéro les émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2010.

5. **M. Askarov** (Ouzbékistan) dit qu'il serait bon que la Commission organise activement et rationnellement et canalise le potentiel intellectuel, technologique et financier des États membres pour trouver une solution applicable à long terme aux multiples crises que connaît le monde. Une réforme radicale des systèmes mondiaux, financiers et bancaires s'impose pour vaincre la crise économique et financière mondiale multiforme, qu'accentue la politique protectionniste des plus grands pays d'un point de vue économique. Si l'on souhaite modérer les effets des changements climatiques, il faut en comprendre les causes profondes et coordonner les initiatives. Les pays développés devraient donner l'exemple et prendre à leur charge le plus gros du fardeau. La communauté internationale se doit de parvenir à un accord qui soit juste et qui couvre tous les aspects de la question lors de la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques, et de mettre en place des mécanismes qui permettent d'analyser et de prédire les mutations climatiques avec précision, de façon à mieux harmoniser et maîtriser les risques climatiques, et à imaginer des mesures pour s'y adapter.

6. D'autre part, il faut que la communauté internationale coopère plus étroitement afin de garantir la sécurité alimentaire et qu'elle mette à profit les avancées technologiques modernes afin d'augmenter la production vivrière. Étant donné que la pénurie d'eau douce fait reculer cette production, les États doivent s'efforcer de parvenir à une gestion durable des ressources en eau, en particulier dans les régions rurales. A ce propos, l'Ouzbékistan partage l'opinion de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), selon laquelle l'eau douce doit être utilisée avant tout pour la

production alimentaire. L'orateur fait remarquer que l'Ouzbékistan est devenu indépendant sur le plan alimentaire et énergétique au milieu des années 1990 et est devenu gros exportateur de légumes, de fruits et de blé vers les pays de l'ancienne Union soviétique. L'Ouzbékistan comprenant presque la moitié de la population d'Asie centrale, sa délégation a le devoir moral de diriger les efforts de coordination visant à résoudre le problème de la production alimentaire. Ce pays a été affecté plus que d'autres de la région par le retrait de la mer d'Aral qui a intensifié la désertification et a eu un effet préjudiciable sur la production agricole. De plus, l'alimentation en eau provenant des principaux fleuves d'Asie centrale a été inférieure à la norme annuelle, ce qui a rendu difficile la distribution des quantités d'eau nécessaires à la consommation et à l'irrigation dans les zones rurales où vit 65 % de la population, qui dépend directement du développement du secteur agricole.

7. La délégation d'Ouzbékistan est fermement convaincue que toutes les centrales hydro-électriques installées sur les fleuves transfrontaliers devraient obligatoirement être soumises à des évaluations effectuées par des experts internationaux sous les auspices des Nations Unies. Si on n'agit pas immédiatement, les moyens de subsistance de dizaines de millions de personnes en Asie centrale seront sérieusement mis en péril. Un dialogue constructif reposant sur un consensus entre les pays de la région permettrait d'assurer un équilibre dans les domaines de l'eau et de l'énergie en Asie centrale.

8. **M. Tanin** (Afghanistan) dit que les États Membres doivent s'unir face aux défis que posent la crise économique, l'insécurité alimentaire, l'élimination de la pauvreté dans les pays en développement, les bouleversements climatiques et le développement écologiquement viable. L'Afghanistan défend ardemment une gamme d'initiatives qui attribuent un rang de priorité aux besoins des pays les moins avancés dans l'environnement actuel, comme la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit et la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays sans littoral, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, le Programme d'action d'Accra et la Déclaration ministérielle de Hong Kong, et espère ajouter la résolution du Cycle de négociations de Doha pour le développement à cette liste.

9. La capacité de développement de l'Afghanistan a été particulièrement mise à mal par la crise financière. D'ailleurs, l'aide publique au développement (APD) et

l'aide étrangère que reçoit l'Afghanistan et d'autres pays moins avancés, ainsi que les pays ayant des besoins particuliers, doivent être réelles, constantes et prévisibles. Il conviendrait de prendre immédiatement des mesures qui encouragent la responsabilisation et la transparence, la coordination entre les donateurs et la concrétisation des engagements, de sorte que l'aide soit utilisée et acheminée efficacement. Sinon, l'Afghanistan aura des difficultés à mettre en œuvre sa stratégie nationale de développement et les objectifs de développement convenus au niveau international, tels les objectifs du Millénaire pour le développement. Des programmes de développement mieux coordonnés et une assistance accrue sont indispensables au développement de l'agriculture et à la garantie de la sécurité alimentaire en Afghanistan. On a désespérément besoin en Afghanistan, comme dans d'autres pays en développement, d'éradiquer la pauvreté, et à cet égard, l'intervenant espère que la seconde Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté sera la dernière.

10. Puisque les changements climatiques auront un retentissement sur tous les pays, il est essentiel que ces derniers reconnaissent la nécessité d'obtenir des résultats à la Conférence de Copenhague et adhèrent à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et aux Protocoles de Kyoto et de Montréal. En tant que pays sortant d'un conflit, l'Afghanistan doit affronter un certain nombre de véritables difficultés. S'il est vrai qu'au lendemain d'un conflit le développement durable a souvent été relégué à l'arrière-plan, des projets à court terme aussi bien qu'à long terme devraient être mis en chantier car ils pourraient être le seul moyen d'instaurer une sécurité durable et de réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide étrangère. La coopération régionale est aussi capitale dans la recherche d'une solution en Afghanistan et dans d'autres États sortant d'un conflit, comme l'est la coopération Sud-Sud et Nord-Sud. L'intervenant espère que l'utilisation de l'Afghanistan comme passerelle au sein de la grande région sera relancée par l'expansion de l'énergie, des marchés commerciaux et de transit au niveau régional et une tentative concertée pour éliminer le commerce des stupéfiants.

11. **M^{me} Rubiales de Chamorro** (Nicaragua) exprime ses craintes au sujet de la situation économique mondiale qui empire et qui prive d'emplois et plonge dans la misère des millions de personnes, et au sujet des crises alimentaire, énergétique et environnementale mondiales. Sa délégation salue l'action du groupe de travail spécial à

composition non limitée chargé de donner suite aux questions figurant dans les textes issus de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement. Elle espère que les pays développés apporteront leur concours de façon significative et fructueuse à la prochaine Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud

12. Sa délégation rejette l'adoption de mesures économiques multilatérales, qui viole la Charte des Nations Unies et la législation internationale. Sur ce point, elle attend avec impatience l'examen par la Commission du rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 62/183 de l'Assemblée générale concernant les mesures économiques unilatérales comme moyen de pression politique et économique contre les pays en développement et invite la Commission à veiller à ce que soient prises rapidement des mesures spécifiques et énergiques pour qu'on cesse de porter atteinte au droit de ces pays au développement.

13. Elle attend des progrès substantiels de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale dont la date approche. Qui plus est, la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques devrait être l'occasion pour les pays développés d'assumer leurs responsabilités historiques dans le cadre du Protocole de Kyoto et de ne plus tenter de battre en brèche le principe des responsabilités communes mais différenciées.

14. Le lien entre le désarmement et le développement est évident: les sommes dépensées dans le monde à des fins militaires, alors que tant de gens meurent de faim, de soif ou de maladie évitable, sont colossales. De surcroît, le maintien et l'installation de bases militaires étrangères dans des pays en développement est une source de vive inquiétude, parce qu'elles mettent en danger la paix et la sécurité, au niveau régional en particulier.

15. L'oratrice fait savoir que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) vient de déclarer que le Nicaragua avait éradiqué l'analphabétisme et dispensait des soins de santé et un enseignement gratuits et que la FAO a classé le programme d'alimentation scolaire du pays parmi les quatre meilleurs du monde. D'autre part, le Nicaragua a développé des sources alternatives d'énergie _ énergie renouvelable _ grâce à la coopération avec la Voie bolivarienne pour les peuples d'Amérique latine (ALBA).

16. La société de consommation est incompatible avec la sauvegarde des ressources naturelles et énergétiques, si vitales pour le développement et la préservation de l'espèce humaine. Un nouvel ordre économique mondial est donc nécessaire, et les nations développées en particulier doivent soutenir les pays du Sud dans leur effort pour exercer leur droit légitime au développement et à la construction de leur propre avenir.

17. **M. Hernández-Milian** (Costa Rica) dit que la Deuxième Commission doit d'abord être un espace multilatéral qui favorise des actions allant au-delà du langage normalisé et de la répétition rituelle de résolutions qui réapparaissent chaque année, avec des résultats souvent minimes. Ce doit être une tribune qui centralise les idées, en vue de surmonter les obstacles qui font échec à la créativité collective et à la capacité des participants à susciter des changements positifs dans un monde d'inégalité et d'injustice. La Commission doit être en première ligne dans cette bataille et, par le biais de résolutions cohérentes et pragmatiques, affronter les écueils qui freinent le développement durable pour tous.

18. Les répercussions de la crise économique et financière sur le monde et notamment sur les moyens de développement ont été assez souvent évoquées. Nul doute que la présente crise représente, en particulier pour les pays pauvres, une menace qui pèse sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En l'absence d'actions décisives, des millions de personnes iront chaque jour grossir les rangs des miséreux. Il est impératif que la communauté internationale honore les engagements qui ont émané des diverses rencontres internationales, si l'on ne veut pas remettre en cause les objectifs en matière de développement. Un pas important sera franchi l'an prochain avec le sommet de 2010 qui dressera le bilan des progrès vers la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Pour le Costa Rica, c'est une tâche prioritaire: il n'est pas seulement question d'obtenir des indicateurs macroéconomiques satisfaisants, mais plutôt d'atteindre chaque objectif en plaçant l'être humain au centre, en faisant des investissements stratégiques pour le développement universel des individus. Cela veut dire offrir une meilleure éducation, de meilleurs soins et de plus grandes chances en matière d'emploi et de bien-être. Cela veut dire une gestion à long terme des ressources naturelles, parce que le véritable développement va de pair avec la protection et l'utilisation écologiquement viable des ressources naturelles..

19. La Commission doit lancer un appel puissant à la communauté internationale pour qu'elle agisse de façon responsable en faveur d'un développement économique durable. Vu l'impact qu'a la crise économique et financière mondiale sur les pays à revenu moyen intermédiaire, comme le Costa Rica, il faut leur fournir des ressources et des connaissances financières et techniques qui présentent un intérêt. Les Nations Unies doivent faciliter l'échange d'informations, d'expériences et de pratiques optimales entre les pays à revenu intermédiaire et les autres, dans un esprit de coopération à l'échelle internationale et dans le cadre du Consensus de Monterrey qui établit la responsabilité mutuelle entre pays développés et pays en développement, en vue de réaliser les objectifs de développement.

20. Le Costa Rica est un pays qui, historiquement, a fait la démonstration concrète de la relation entre désarmement et développement. En tant que démocratie dépourvue de forces armées, le Costa Rica déplore que des ressources de plus en plus importantes soient dépensées à travers le monde pour des projets militaires, alors qu'elles auraient pu contribuer au développement. Il n'est pas logique que, devant le nombre croissant de personnes qui sombrent dans la pauvreté à la suite de la crise économique, le monde investisse toujours plus dans des instruments de mort et de destruction. C'est ce sentiment qui inspirera le Costa Rica lors des délibérations de la Deuxième Commission.

21. Abordant la crise environnementale, sensible surtout à travers les preuves et les conséquences impressionnantes des changements climatiques, l'intervenant dit que le futur de l'humanité dépend de ce que celle-ci fera ou ne fera pas dès maintenant. La crise liée aux modifications du climat engendre le risque de perdre l'unique patrimoine commun de l'humanité, et met le monde au défi de penser en termes d'une communauté mondiale interdépendante sur le plan écologique. Alors qu'approche la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques, il est temps de prendre les bonnes décisions, qui ont souvent été remises à plus tard. On pourra réussir en adoptant des mesures transparentes, coordonnées et crédibles, assorties de plans d'action précis et de procédures de contrôle réalistes, ainsi que de programmes de coopération internationale qui brisent le cycle d'inaction et de désenchantement.

22. Il y a beaucoup à faire. Le Costa Rica, par exemple, avec sa précieuse expérience dans le développement des capacités et des méthodologies

visant à réduire les émissions polluantes dues à la déforestation, est prêt à apporter sa pierre aux efforts déployés pour trouver un moyen de développement peu générateur de carbone. Cela nécessiterait de mettre en place des instruments qui fassent participer les pays, avec la garantie de sources de financement stables et adéquates.

23. **M. Khachab** (Liban) dit qu'en raison des crises mondiales actuelles, alimentaire, énergétique et financière, en raison des risques liés aux mutations climatiques et en raison de la persistance de conflits violents, le spectre de la pauvreté se profile à l'horizon, plus funeste que jamais.

24. L'ampleur et la gravité de la crise économique et financière mondiale d'aujourd'hui ont constitué pour le monde entier une gageure énorme. Dans les pays avancés et développés, la crise a été principalement d'ordre financier. Cependant, à cause de la mondialisation des marchés, la crise s'est rapidement étendue aux pays en développement, pour perturber l'économie réelle et, par ricochet, conduire à une crise sociale, qui, si elle n'est pas résolue rapidement, pourrait provoquer des désordres et des secousses politiques.

25. Par ailleurs, la crise a une incidence négative sur la stabilité économique et financière des pays en développement, qui, pour faire face aux difficultés, réorientent des ressources initialement réservées au développement. Un coup d'arrêt est porté aux actions destinées à éliminer la pauvreté et la faim et à atteindre les objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, de même qu'aux stratégies et objectifs de développement à l'échelon national. Au demeurant, la crise économique et financière s'est conjuguée à la crise alimentaire, en raison de la volatilité des prix de l'énergie et des conséquences néfastes des changements climatiques..

26. Il faut adopter un plan de relance mondial pour aider les pays en développement à redresser leur économie; on ne peut les laisser résoudre la crise seuls. Les pays développés ne doivent pas revenir sur leurs promesses, mais doivent au contraire accroître leur aide en fournissant, sans conditions préalables, des ressources financières suffisantes et fiables.

27. La crise a révélé l'urgence qu'il y a à réformer le système financier et économique international afin de répondre aux réalités et aux défis du XXI^e siècle. Les

institutions de Bretton Woods, en particulier leur structure décisionnelle, doivent être totalement refondues pour que les pays en développement se fassent entendre et prennent part aux décisions et à l'élaboration des normes.

28. Plus que jamais le développement durable requiert une approche globale, reposant sur les trois piliers que sont le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement. La mise en œuvre des accords conclus à Rio de Janeiro en 1992 à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, et à Johannesburg en 2002 au Sommet mondial pour le développement durable est encore plus opportune aujourd'hui qu'à cette époque.

29. Le Liban se félicite de l'offre faite par le Brésil d'organiser un sommet sur le développement durable en 2012 pour faire le point sur les progrès accomplis dans l'application des textes issus de ces deux importantes réunions. De même il se réjouit que le Sommet mondial de la FAO qui aura lieu à Rome en novembre, soit l'occasion de discuter d'une démarche intégrée dans le domaine de la sécurité alimentaire, qui pourrait apporter des solutions universelles et durables. Il serait bon de prêter une attention particulière aux besoins de l'Afrique.

30. Il est crucial que la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques mène à un accord qui fera date, fondé sur le principe des responsabilités communes mais différenciées. Le Liban demande instamment aux pays développés de faire des choix ambitieux pour la période d'après 2012.

31. **M. Jgenti** (Géorgie) dit qu'en ce moment la communauté internationale dans son ensemble traverse l'une des périodes les plus difficiles de son histoire. Les bouleversements climatiques et la crise financière qui persiste compromettent non seulement les objectifs à court terme de l'humanité, mais l'existence même de celle-ci. Trouver une solution est une question de vie ou de mort. Le moment est venu pour la communauté internationale de faire tout son possible pour mettre un terme au réchauffement de la planète une fois pour toutes, afin que soit assuré l'avenir des futures générations.

32. La transition vers une économie à faible émission de carbone supposera de répertorier et d'appliquer des politiques qui s'attellent aux changements climatiques, à l'élimination de la pauvreté et à la compétitivité

économique. Les énergies renouvelables, en sus de leurs avantages du point de vue de l'efficacité énergétique, sont d'une importance primordiale si l'on veut enrayer les mutations climatiques, et comptent parmi les initiatives pour lutter contre ces mutations. La Géorgie produit 85 % de son électricité à partir de sources propres et renouvelables.

33. Il est encourageant de voir qu'au Sommet sur les changements climatiques les dirigeants du monde ont montré qu'ils comprenaient l'enjeu pour la planète et qu'il étaient résolus à relever le défi. Il importe au plus haut point que l'accord politique donne lieu à un processus de négociation dynamique, qui permette aux pays de s'entendre sur une position commune à Copenhague. Les changements climatiques menaceront également la sécurité dans le monde: la plus grande fréquence et l'intensité des sécheresses décupleront les problèmes relatifs à la sécurité alimentaire dans les pays déjà en proie au manque d'eau et de nourriture, tandis que la demande mondiale de denrées alimentaires augmentera rapidement, du fait de l'accroissement de la population. Incapables de fournir à leur population de la nourriture produite sur place, les pays se verront obligés d'importer de plus en plus de produits alimentaires. Le marché mondial pourrait ne pas être en mesure de satisfaire cette demande, ce qui créerait des tensions dans les relations entre les pays.

34. Parallèlement, le monde entier se rend compte qu'il est urgent de régler la crise mondiale actuelle. Tous les pays en ont subi le contrecoup, ce qui prouve une fois encore que la communauté internationale aura raison de la crise uniquement par un effort collectif, effort qui pourrait reposer sur l'échange d'opinions entre États Membres au sein de la Deuxième Commission sur la façon d'éviter une nouvelle crise.

35. Il est indispensable que la reprise, lorsqu'elle se produira, soit permanente. La communauté internationale devrait donc faire porter ses efforts sur l'ouverture des marchés du travail, des politiques de l'emploi dignes de ce nom, un enseignement de qualité et des programmes de formation appropriés.

36. **M. Martins** (Angola) fait observer que l'économie mondiale est aux prises avec une crise économique et financière sans précédent. Aucun pays ni groupe de pays n'est à l'abri de ces difficultés gigantesques, et les perspectives de reprise économique mondiale ne sont pas encore lumineuses. Pour cette

raison, les membres de la Commission doivent s'impliquer pour que soient prises des décisions capitales permettant de s'adapter et d'atténuer les effets de la crise. Ces décisions ne peuvent faire l'économie d'un accord mondial sur le commerce et d'une amélioration du niveau d'aide publique au développement et des flux de capitaux vers les pays en développement. La Deuxième Commission est particulièrement bien placée pour réaffirmer la détermination de la communauté internationale à coopérer dans la recherche de solutions aux redoutables problèmes économiques et financiers qui remettent en question le développement. Les décisions et résolutions qui seront adoptées dans les semaines qui viennent devront traduire la volonté politique collective des pays, à travers des recommandations pratiques concernant l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour de la Deuxième Commission. L'Angola incite toutes les délégations à être audacieuses, conciliantes, sans ignorer que, dans une économie mondialisée, les politiques nationales ont souvent une incidence transnationale.

37. Le fléchissement de l'activité économique mondiale risque de réduire à néant les progrès accomplis par les pays en développement pour réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Dans le cas de l'Angola, pays qui sort d'un conflit long et destructeur, l'effondrement des prix des produits de base a mis à mal la capacité du pays à faire d'importants investissements dans les infrastructures, le développement humain ou commercial et les moyens de production si essentiels à la consolidation de la paix.

38. Il est inacceptable que des fragilités et des déséquilibres systémiques constatés depuis longtemps continuent à nuire au développement. Il faut que la communauté internationale poursuive la réforme du système financier mondial, et la composition et la légitimité universelles de l'ONU la placent en bonne position pour imprimer la dynamique politique qui s'impose.

39. L'Angola voit dans les textes issus de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement un encouragement et note avec satisfaction que la communauté internationale reconnaît la nécessité d'une réponse mieux coordonnée et couvrant tous les aspects de la question, afin de

tempérer les retombées négatives de la crise financière mondiale, en particulier dans les pays en développement, et de satisfaire le besoin déjà ancien de réforme structurelle, pour éviter que surviennent de nouveau des turbulences économiques du même genre.

40. La sécurité alimentaire est l'un des soucis numéro un du continent africain, de par son importance pour la santé, la productivité, la stabilité politique et sociale ainsi que pour la croissance économique. L'Angola réserve un accueil favorable à la tenue du Sommet sur la sécurité alimentaire les 16 et 17 novembre 2009, et exprime l'espoir que le Sommet donnera une suite concrète à la volonté politique, ce qui permettra d'aider les pays en développement à exécuter leurs stratégies et plans nationaux en faveur de la sécurité alimentaire.

41. L'Angola croit fermement qu'un système commercial réglementé, non discriminatoire et équitable pourrait améliorer la sécurité alimentaire dans le monde, de même qu'y contribueraient la stabilité des prix des produits de base, une meilleure gouvernance, une participation accrue des pays en développement à la prise de décisions économiques au plan international et des solutions pérennes au problème de la dette des pays en développement. L'Angola souligne combien il est urgent que la communauté internationale prenne des mesures judicieuses pour aider les pays en développement à mettre en pratique leurs plans nationaux relatifs à la sécurité alimentaire, en ayant recours au transfert de technologie, au renforcement des capacités institutionnelles et à l'assistance technique.

42. Le caractère mondial des mutations climatiques exige en guise de réponse la plus large coopération possible entre tous les pays, s'appuyant sur les principes de responsabilités communes mais différenciées, les possibilités respectives et les conditions nationales. Les changements climatiques sont lourds de conséquences pour l'avenir des pays en développement, si l'on considère les répercussions sur la sécurité alimentaire, la mise en œuvre des plans et stratégies de développement au niveau national, et la réalisation des objectifs de développement qui ont fait l'objet d'un accord international, comme les objectifs du Millénaire pour le développement.

43. En qualité d'État partie à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et au Protocole de Kyoto, l'Angola s'attache à les mettre en application et appelle de ses vœux le succès des

négociations sur une seconde phase d'engagement. Tout dispositif qui sera arrêté au sujet des émissions polluantes devra prendre en compte les besoins des pays en développement, en particulier au chapitre de l'accès à la technologie et à l'aide financière, qui permettent de s'adapter aux bouleversements climatiques et de développer une économie concurrentielle et respectueuse de l'environnement. L'Angola exhorte les pays développés à prendre des engagements ambitieux pour la période au-delà de 2012.

44. **M. Seif Ali Iddi** (République-Unie de Tanzanie) dit que la récession économique dans le monde développé a touché l'économie tanzanienne de diverses manières. Il faudra du temps avant que la prétendue reprise économique des pays développés ne se manifeste dans les pays de taille modeste sur le plan économique, comme la République-Unie de Tanzanie. Les projections macroéconomiques et les objectifs des plans d'action pour la période 2009-2012 indiquent que la croissance réelle du produit intérieur brut accusera probablement une baisse, avec un taux passant de 7,8 % en 2008 à 5 % en 2009, puis commencera à augmenter en 2010. Le Gouvernement tanzanien lance un appel pour qu'on soutienne ses efforts pour surmonter la crise, tout en étant également conscient qu'il lui appartient de faire ce qui est en son pouvoir pour en traiter les conséquences, en adoptant des mesures telles qu'un encadrement plus rigoureux du système bancaire, la création d'un système d'alerte avancée et l'usage d'indicateurs déterminant la qualité des prestations du secteur financier destinés à suivre l'évolution au jour le jour et la poursuite de réformes portant sur la gestion du risque dans l'ensemble du secteur financier du pays.

45. Les diverses mesures prises par la Tanzanie pour venir à bout de la crise ont fait que, dans l'ensemble, malgré la compression mondiale des liquidités, la confiance dans le secteur financier du pays n'a pas été ébranlée, ce qui a permis aux marchés financiers intérieurs et aux systèmes de paiement de continuer à fonctionner. Grâce à ces efforts, tous les indicateurs de stabilité du secteur financier, notamment l'adéquation des fonds propres et les coefficients de liquidité, ont résisté. Sans nier l'incidence de la récente crise financière mondiale, la croissance du crédit offert aux entreprises privées est restée robuste. Au cours des dix premiers mois de l'exercice 2008-2009, le crédit fourni par les banques commerciales au secteur privé

enregistre un taux de croissance moyen de 38,9 %, supérieur à l'objectif initial de 30,5 %, mais légèrement inférieur à l'objectif révisé de 39,8 % qui a été fixé dans le but de financer les 7,5 % de croissance réelle du PIB escomptés pour 2008-2009. La République-Unie de Tanzanie remercie ses partenaires pour leur aide à ce jour et sollicite leur appui continu pour triompher des multiples crises.

46. L'impact de la contraction économique et financière sur la capacité des pays en développement à accéder aux financements nécessaires à leurs objectifs de développement indique clairement qu'ils risquent bien de connaître des revers quant à leurs objectifs de développement, plus précisément pour réaliser les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, dont les objectifs du Millénaire pour le développement.

47. La plupart des pays en développement ont entrepris des réformes de leur économie et de leur gouvernance inspirées par la Déclaration du Millénaire de l'an 2000 et approuvées dans le Consensus de Monterrey de 2002. Ceci étant, les nombreuses crises qui frappent ces pays hypothèquent les résultats acquis dans un certain nombre de domaines, parmi lesquels l'emploi, l'éducation, la réduction de la pauvreté et la santé infantile et maternelle. L'examen des objectifs du Millénaire pour le développement en 2010 devrait prendre en considération les énormes difficultés que rencontrent les pays pauvres tels que la République-Unie de Tanzanie pour atteindre les objectifs, étant entendu que les multiples crises ont eu pour conséquence de repousser la date butoir au-delà de 2015. Le système des Nations Unies doit mesurer l'importance qu'il y a à promouvoir le plein emploi et un salaire convenable pour tous, thème de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté. Il est essentiel que soient créés suffisamment d'emplois pour répondre aux besoins d'une population grandissante et des personnes qui sont toujours au chômage et sous-employées.

48. Étant l'un des huit pays volontaires pour piloter l'initiative Unité d'action des Nations Unies, la République-Unie de Tanzanie souscrit aux réformes des Nations Unies et estime que la soixante-troisième session de l'Assemblée générale a fourni des informations supplémentaires utiles aux délégations. La délégation de Tanzanie prie les États Membres de donner une chance à ces réformes afin que des progrès soient perceptibles à la soixante-quatrième session. Il

conviendrait de signaler que, s'il est besoin de regrouper toutes les questions sous la seule bannière de la réforme des Nations Unies, il faut veiller à ne pas se retrouver dans une situation où la perfection devienne l'ennemie du bien.

49. La République-Unie de Tanzanie a pris des mesures pour investir dans le secteur agricole, mais doit le faire à plus grande échelle. Le gouvernement a décidé de continuer à se concentrer sur le secteur de l'agriculture en vue de satisfaire la demande nationale et internationale en produits alimentaires, et a mis en place des modalités qui permettent aux paysans et aux exploitants agricoles de participer pleinement à une agriculture productive et écologiquement viable, de créer des entreprises agroalimentaires et de développer des marchés.

50. La variabilité des prix des produits de base, exacerbée par la crise économique et financière, préoccupe vivement les pays les moins avancés. Vu le ralentissement des négociations sur le Cycle de négociations de Doha pour le développement et le fait que les crises alimentaire et énergétique ont épuisé les réserves financières des pays en développement, les perspectives économiques de pays comme la République-Unie de Tanzanie sont aléatoires.

51. Le système actuel de remboursement de la dette est tout à fait injuste. Les pays se retrouvent endettés, non pas de leur propre initiative, mais plutôt parce que d'anciennes dettes contractées en l'absence d'un cadre de viabilité de la dette ont été remises dans le circuit. Il se pourrait que l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et l'Initiative de restructuration de la dette multilatérale n'aillent pas assez loin si l'on souhaite alléger la dette extérieure de la République-Unie de Tanzanie.

52. La situation de la dette de ce pays est analogue à celle de nombreux autres pays d'Afrique subsaharienne qui ont rempli les conditions requises pour être libérés de la dette: au départ, la dette a été considérablement réduite, mais cet allègement n'a été que temporaire, parce que le pays a dû continuer à emprunter pour ses besoins en matière de développement, tout en remboursant la dette existante. Il serait bon que la communauté internationale reprenne les discussions sur l'annulation des anciennes dettes.

La séance est levée à 16 h 50.